

DELIBERATION n° 2008 – 7

INTERIM DES FONCTIONS DE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 23 mai 2008 à Chambéry, sous la présidence Monsieur Noël LEBEL,

Vu le code de l'environnement,

Vu le décret n° 63-651 du 6 juillet 1963 modifié créant le Parc National de la Vanoise,

Vu le décret n° 2006-944 du 28 juillet 2006, relatif aux parcs nationaux et modifiant notamment le code de l'environnement, notamment son article 12,

Vu les arrêtés ministériels de nomination des membres du Conseil d'administration de l'Etablissement public du Parc National de la Vanoise du 4 juillet 2005,

Considérant que le président en exercice depuis le 27 mai 2005 a perdu à ce jour la qualité de maire au titre de laquelle il avait été élu président du Conseil d'administration,

Considérant qu'aucune candidature à la présidence du Conseil d'administration n'a été déposée à la date du 23 mai 2008,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration confirme que Noël LEBEL, en qualité de premier vice-président en exercice, exerce les fonctions de président du Conseil d'administration jusqu'au 31 décembre 2008.

Adopté à Chambéry, le 23 mai 2008

Le Vice-Président du Conseil d'Administration

Noël LEBEL



DELIBERATION n° 2008 – 8

**ELECTIONS DU PRESIDENT ET DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'Administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 23 mai 2008 à Chambéry, sous la présidence Monsieur Noël LEBEL, après en avoir délibéré,

Suite aux élections municipales de Mars 2008,

Désigne Monsieur Alain MARNEZY comme 2^{ème} Vice-président du Conseil d'administration.

Adopté à Chambéry, le 23 mai 2008

Le Vice-Président du Conseil d'Administration

Noël LEBEL



DELIBERATION n° 2008- 9

DESIGNATION A LA COMMISSION PERMANENTE

Le Conseil d'Administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 23 mai 2008 à Chambéry, sous la présidence de Monsieur Noël LEBEL, après en avoir délibéré,

Suite aux élections municipales de Mars 2008,

Désigne, pour siéger à la Commission Permanente,

- Monsieur Marc BAUER, Maire de Val d'Isère,
- Monsieur Alain MARNEZY, Maire d'Aussois,
- Monsieur Thierry THOMAS, Maire de Pralognan la Vanoise.

Adopté à Chambéry, le 23 mai 2008

Le Vice-Président du Conseil d'Administration

Noël LEBEL



DELIBERATION n° 2008 - 10

COMPTE FINANCIER 2007

Le Conseil d'Administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 23 mai 2008 à Chambéry, sous la présidence de Monsieur Noël LEBEL, après en avoir délibéré,

Approuve le compte financier pour 2007 du Parc national de la Vanoise présenté par l'Agent Comptable de l'Etablissement.

Décide d'affecter le résultat au compte 1068 – réserve – afin d'autofinancer en partie les opérations d'immobilisation de bâtiment.

Adopté à Chambéry, le 23 mai 2008

Le Vice-Président du Conseil d'Administration

Noël LEBEL

DELIBERATION n° 2008 - 11

DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET 2008

Le Conseil d'Administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 23 mai 2008 à Chambéry, sous la présidence de Monsieur Noël LEBEL, après en avoir délibéré,

Approuve la décision modificative n° 1 du Budget 2008 du Parc national de la Vanoise présentée par le Directeur de l'Etablissement, arrêtée en recettes et dépenses au montant de 412 401 €, et autorise celui-ci à signer les contrats et conventions liés à la mise en œuvre du budget ainsi modifié.

Valide les projets de demandes de subventions auprès du Conseil Régional Rhône-Alpes, du Conseil Général de la Savoie, de l'ADEME, de l'Union européenne au titre du FEADER et de la Commune de Pralognan-la-Vanoise.

Adopté à Chambéry, le 23 mai 2008

Le Vice-Président du Conseil d'Administration

Noël LEBEL



DELIBERATION n° 2008 – 12

SORTIES D'ACTIF

Le Conseil d'Administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 23 mai 2008 à Chambéry, sous la présidence de Monsieur Noël LEBEL, après en avoir délibéré,

Autorise une sortie d'actif du patrimoine du Parc pour :

- la somme de 13 638,25 € au titre du véhicule PEUGEOT 306 XR immatriculé 73E2343A,
- la somme de 6 303,93 € pour le refuge des Lacs Merlet à Courchevel,
- la somme de 1 757,78 € au titre de la reprise de matériel photo.

Adopté à Chambéry, le 23 mai 2008

Le Vice-président du Conseil d'Administration

N. LEBEL



DELIBERATION n° 2008 - 13

BILAN 2007 DU CONTRAT D'OBJECTIFS 2007-2009

Le Conseil d'Administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 23 mai 2008 à Chambéry, sous la présidence de Monsieur Noël LEBEL, après en avoir délibéré,

Se prononce favorablement sur le bilan 2007 du contrat d'objectifs 2007-2009.

Adopté à Chambéry, le 23 mai 2008

Le Vice-Président du Conseil d'Administration

Noël LEBEL



DELIBERATION n° 2008 - 14

MODIFICATION DU DECRET DE CREATION DU PARC NATIONAL DE LA VANOISE **PROJET DE DOSSIER DE CONSULTATION ET D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le Conseil d'Administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 23 mai 2008 à Chambéry, sous la présidence de Monsieur Noël LEBEL, après en avoir délibéré,

Se prononce favorablement sur le projet de dossier de consultation et d'enquête publique, concernant la modification du décret de création du Parc national de la Vanoise, et autorise le Président du Conseil d'administration à poursuivre la procédure, pour ce qui le concerne, sur la base des documents présentés en séance.

Adopté à Chambéry, le 23 mai 2008

Le Vice-Président du Conseil d'Administration

Noël LEBEL



DELIBERATION n° 2008 - 15

PROJET « SAISON DU PAYSAGE 2009 »

Le Conseil d'Administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 23 mai 2008 à Chambéry, sous la présidence de Monsieur Noël LEBEL, après en avoir délibéré,

Se prononce favorablement sur le projet « Saison du paysage 2009 » et sur la programmation des crédits correspondants.

Adopté à Chambéry, le 23 mai 2008

Le Vice-Président du Conseil d'Administration

Noël LEBEL